Zeitschrift: Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

Herausgeber: Staatskanzlei des Kantons Bern

Band: - (1998)

Heft: [2]: Rapport de gestion : rapport

Artikel: Rapport de gestion de la Haute école spécialisée bernoise

Autor: Sidler, Fredy / Schmid, Peter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-418347

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. Rapport de gestion de la Haute école spécialisée bernoise

Président de l'école: Fredy Sidler
Président du conseil de l'école jusqu'au 31 décembre 1998:
l'ancien conseiller d'Etat Peter Schmid

2.1 Les priorités de l'exercice

En mars 1998, le Conseil fédéral a autorisé la Haute école spécialisée (HES) bernoise à commencer son exploitation avec effet rétroactif à l'automne 1997. Le conseil de l'école, organe de direction stratégique institué par le Conseil-exécutif, a pris des décisions fondamentales concernant l'organisation et la stratégie de la HES. Par ailleurs, il a nommé la direction de l'école, composée du président, des directeurs et de la directrice des établissements affiliés, avec effet rétroactif à l'automne 1997 également.
Les établissements affiliés, actuellement au nombre de douze, dépendent d'organismes variés. Ils proposent à quelque 2500 étudiants et étudiantes des filières de formation dans les branches les plus diverses.
Le conseil de l'école a également promulgué plusieurs nouveaux règlements, notamment en matière d'immatriculation, d'examens et de promotions.
Enfin, enseignants et étudiants ont constitué deux associations qui les représentent désormais auprès des organes directeurs de la HES.

2.2 Rapport des unités de la direction et des sous-unités

2.2.1 Hautes écoles cantonales

2.2.1.1 Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier EISI

Les quatre filières de formation assurées par l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI) sont reconnues au niveau HES. Il s'agit de la mécanique, de la microtechnique, de l'électronique et de l'informatique. La mise en place de ces nouvelles filières HES a débuté dès 1996. Elle s'est poursuivie jusqu'à ce jour et prendra fin en 2003 avec la reconnaissance fédérale définitive. Par ailleurs, l'EISI doit, comme toutes les écoles d'ingénieurs, offrir en plus de formations de base un programme de perfectionnement professionnel et de formation continue. La nouvelle formation postgrade lancée par l'EISI en 1998 dans le domaine de la gestion de projets internationaux a rencontré un vif succès. Complété par des études postgrades de gestion d'entreprise, d'informatique et de conception horlogère ainsi que par une multitude de cours, ce large éventail de possibilités de formation continue obtiendrait sans aucun doute l'approbation des experts.
De plus, l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier s'est dotée d'un institut interdisciplinaire de recherche appliquée et de transfert technologique appelé TT-Novatech. Cet institut a vu le jour sous la forme d'une association chargée de promouvoir le savoir, l'innovation et le transfert technologique. TT-Novatech est une plaque tournante régionale et multidisciplinaire entre l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, ses homologues, les écoles polytechniques, les universités, les entreprises industrielles et les organes de promotion du transfert technologique.
L'EISI se caractérise donc par une culture interdisciplinaire reliant les quatre domaines techniques déjà cités, et elle se distingue par sa collaboration intensive avec les milieux industriels et économiques de l'Arc jurassien. Chaque année, des étudiants et des étudiantes sont associés à des projets de recherche appliquée financés par le secteur privé. Sa situation géographique, dans le berceau de l'industrie horlogère et de la mécanique de précision, a naturellement orienté l'EISI vers le vaste secteur de la machine-outil avec, entre autres, la métrologie industrielle, la plasturgie et la conception de moules, les systèmes de mesure et d'automatisation et la réalisation de logiciels spécialisés.
Au cours de l'exercice, l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier a été séparée structurellement de l'Ecole de métiers (niveau secondaire II) à la demande des autorités. Ainsi, l'exigence fédérale de transparence entre ces deux types d'écoles est remplie.

2.2.1.2. Ecole d'ingénieurs de Bienne EIBI

A l'automne 1997, le directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, Monsieur Fredy Sidler, a été nommé président de la HES bernoise. Jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur, Madame Christine Beerli, le 20 avril 1998, la direction de l'école a été assumée par le vice-directeur, Monsieur Urs Graf. Outre sa mission principale, qui consiste à offrir aux étudiants et étudiantes en ingénierie une formation optimale, l'école consacre beaucoup d'énergie à son nouveau mandat de recherche appliquée et de développement (R&D) ainsi qu'au transfert de technologies. A l'avenir, le transfert de technologies sera renforcé car les subventions fédérales seront allouées non seulement en fonction de l'effectif estudiantin mais aussi en fonction du volume des financements que l'école se procure elle-même auprès de tiers. En avril 1998, le délégué au transfert de technologies, Monsieur Lorenz Müller, également responsable des cours de formation continue, est entré en fonction. Le Service de transfert de technologies fournit des prestations au personnel enseignant qui travaille sur des projets et il garantit le professionnalisme de la gestion de projet. L'EIBI accorde en outre une grande importance à la qualité de ses relations avec les PME. Elle a donc réactivé d'anciens contacts et établi de nouveaux liens. Par ailleurs, elle abrite le siège du nouveau Centre Microswiss BE, fondé en collaboration avec les trois autres écoles d'ingénieurs de la HES. Ce centre dirigé par Monsieur Jean-Daniel Châtelain entrera en activité le 1er janvier 1999.
Monsieur Graf a en outre pourvu l'école d'un système de saisie du temps de travail du personnel enseignant (SRI) que les autres écoles affiliées ont adopté à leur tour en 1998.
L'EIBI est un établissement bilingue et met tout en œuvre pour mériter cette appellation. Monsieur Jean Racine, directeur du Forum du bilinguisme, et Madame Mary Lou Bregy, déléguée au bilinguisme de l'EIBI, ont mené des enquêtes précises avant d'élaborer un plan d'action détaillé. L'objectif de l'EIBI est d'assurer à chaque étudiant ou étudiante une bonne connaissance de la deuxième langue nationale en plus de sa formation d'ingénieur. Ainsi les diplômé(e)s, polyglottes et mobiles, seront bien armés sur le marché de l'emploi. Dans la même optique, l'école permet aux étudiants et aux étudiantes HES parvenus au septième semestre d'études de réaliser leur travail de diplôme à l'étranger. Elle entretient les relations nécessaires avec des hautes écoles allemandes, françaises, américaines et australiennes. L'EIBI relève donc les défis d'un monde en perpétuelle mutation. Son objectif est de satisfaire au mieux les besoins de ses clients, à savoir les étudiants ou étudiantes et les entreprises de sa région.

2.2.1.3 Ecole d'ingénieurs de Berthoud EIBU

En raison du report du début de l'année d'études à l'automne et en raison du nouveau calendrier fixé pour les travaux de diplôme (réalisation en dix semaines à l'issue du sixième semestre d'études), l'Ecole d'ingénieurs de Berthoud (EIBU) n'a pas délivré de diplômes l'année où la HES bernoise a ouvert ses portes. En revanche ces modifications de calendrier n'ont pas touché les deux formations postgrades à plein temps en gestion d'entreprise et en génie énergétique: 40 étudiants et étudiantes ont obtenu leur diplôme au printemps et se sont présentés sur un marché du travail favorable. Quant aux effectifs des filières menant au diplôme, ils sont fortement en recul en raison, d'une part, de la désaffection dont est actuellement victime la voie de l'apprentissage professionnel et, d'autre part, du nombre important d'abandons à l'issue de la première année d'études. Dans tous les départements, les effectifs d'étudiant(e)s avancés sont désormais extrêmement bas. Quoi qu'il en soit, les prochains travaux de diplôme sont déjà en bonne voie. L'EIBU a ouvert un cours postgrade de technologie des matériaux qui a connu un vif succès. Parallèlement à l'intensification de ses activités de formation continue, l'EIBU a vu augmenter considérablement ses mandats de recherche et de développement (R&D) au profit d'entreprises. Ces mandats, qui portaient essentiellement sur des problèmes énergétiques ces dernières années, sont désormais plus diversifiés, si bien que l'école pratique maintenant une R&D solide dans toutes les branches. La mise au point d'un véhicule agricole dirigé par signaux GPS (Global Positioning System), notamment, a suscité l'enthousiasme à l'échelle internationale. Par ailleurs, l'EIBU a ouvert cette année un centre de recherches appliquées sur la technologie du laser. Cet organisme, qui a pu voir le jour grâce à la collaboration d'entreprises et d'autres établissements de formation, répond à une exigence de spécialisation et de concentration des compétences. Il atteste qu'il est possible, lorsque les intéressés s'associent, de dégager de nouvelles possibilités de recherche. L'état de la R&D à Berthoud fait d'ailleurs l'objet d'un magazine, «Techpress», qui paraît deux fois par an.
La mobilité des étudiants et des étudiantes est déjà très forte. Grâce à la Fondation «Adele und Hans Neukomm-Stiftung», l'EIBU est désormais partenaire d'une université nord-américaine, l'Oregon State University, avec laquelle elle va collaborer de diverses manières. A l'automne dernier déjà, deux diplômés de l'EIBU ont pu entamer un mastère à l'OSU avec un important appui financier de la Fondation.

2.2.1.4 Ecole suisse d'ingénieurs du bois EI-bois, Bienne

Les filières de formation HES de l'Ecole suisse d'ingénieurs du bois (EI-bois) ont ouvert leurs portes en octobre 1997. En 1998, l'école a fait des progrès considérables dans la mise à jour de la formation d'ingénieur du bois, tant du point de vue technique que du point de vue didactique. Ce faisant, elle a pris des orientations importantes en matière de contenus et de personnel. Depuis le début de l'année, le Département HES a un nouveau doyen en la personne de Monsieur Andreas Hurst. A l'automne 1998, la hausse des effectifs a permis de mettre en place une troisième spécialité axée sur la gestion d'entreprise et la productique. Ainsi, l'école offre maintenant de solides compétences dans tous les domaines de l'ingénierie du bois et met ses spécialistes à la disposition des entreprises. Les étudiants de l'EI-bois doivent accomplir cinq semestres d'études avant d'entamer un stage d'un an en entreprise. Les stages à l'étranger sont de plus en plus prisés. Inversement, l'école attire de nombreux étudiants étrangers: en 1998, douze pays y étaient représentés. Pour permettre au personnel enseignant d'assurer encore mieux son mandat de soutien aux étudiants et aux étudiantes, l'école a mis au point une formation au coaching en collaboration avec le Service de conseil de l'Université et de la Haute école spécialisée et de la Direction de l'instruction publique. Dans un premier temps, cette formation a été suivie par les doyens et les vice-doyens. A présent, c'est au tour du personnel enseignant d'en bénéficier avec l'appui des doyens. A l'automne 1998, une nouvelle formation postgrade en cours d'emploi a été inaugurée. Cette formation qui traite de la construction du bois est destinée principalement aux architectes. Au printemps, l'école a présenté sa planification stratégique en matière de recherche et de développement (R&D) et elle a sollicité de la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI) une reconnaissance en tant que centre national de compétences pour le bois. Les travaux préparatoires en vue de la création de ce centre ont été poursuivis avec des responsables du CTI à l'issue de diverses discussions. La continuité du travail du Département de recherche et développement a été assurée pour longtemps grâce à de nouveaux projets de recherche. Les quelque 40 cours et séminaires de formation continue organisés par l'école ont été suivis par environ 2000 participants suisses et étrangers. Plusieurs de ces activités ont eu lieu en Allemagne et au Canada, avec la collaboration de partenaires étrangers. Entre 1997 et 1999, les installations de l'école ont été ou seront rénovées et complétées par un nouveau bâtiment de quatre étages, qui remplacera les équipements provisoires et permettra de réunir les activités de l'école sur un seul site. L'ouverture du bâtiment est prévue pour l'été 1999.

2.2.2 Hautes écoles affiliées et subventionnées par le canton

2.2.2.1 Haute école d'arts appliqués HEAA, Berne

Le 28 septembre 1998, le Conseil fédéral a autorisé la HES bernoise à exploiter une filière HES de conservation/restauration et une filière HES de communication visuelle. Cette décision a mis fin à une longue période d'incertitude pour les planificateurs et les intéressé(e)s (étudiant(e)s et enseignant(e)s). La filière HES de conservation/restauration avait déjà ouvert ses portes au semestre d'hiver 1997/1998. Après quatre semestres de formation de base sanctionnée par un examen de propédeutique, les étudiants et étudiantes suivent quatre semestres de formation principale dans une des spécialités suivantes: surface architecturale, matériel d'archive/livre, tableaux/sculpture et graphique/photographie. Ainsi, ils ne sont pas tenus de se spécialiser dès le début de leurs études. Cette réorganisation a entraîné une charge de travail considérable pour le personnel enseignant et l'administration (notamment en raison de l'introduction d'une comptabilité analytique). En outre, le personnel de l'école a dû mettre au point un programme d'études postgrades et concevoir un réseau de compétences suprarégional en matière de technologie de conservation. Dans le domaine de la recherche, du transfert de connaissances et des prestations de service, 26 projets et mandats ont pu être mis sur pied ou conclus grâce à un élargissement du corps intermédiaire. Depuis que le Conseil fédéral a accordé l'autorisation nécessaire, les divers groupes de travail responsables de la mise sur pied de la filière de communication visuelle poursuivent leurs travaux en vue de son ouverture en 2000. Il en va de même pour les filières relevant de la compétence cantonale, à savoir la filière d'arts visuels et la filière de formation à l'enseignement des arts visuels au niveau secondaire II (ouverture prévue pour l'automne 1999). A la fin de l'exercice, les travaux étaient assez avancés pour qu'on puisse soumettre au Grand Conseil une base de décision en vue d'un arrêté sur la création formelle d'une Haute école d'arts appliqués et de son affiliation à la HES bernoise.

2.2.2.2 *Haute école de service social HESS, Berne*

Les premiers étudiants et étudiantes HES ont été formés selon un nouveau système de formation intitulé «NAM II» (Neues Ausbildungsmodell II). NAM II est la version améliorée du système d'organisation des études HES testé à la HESS depuis 1992. Il fonctionne sans classes. Les cours, groupés par modules, sont dispensés à deux reprises durant l'année: un semestre de cours à la journée alterne en effet avec un semestre de cours du soir et du samedi. Les étudiants et les étudiantes choisissent l'une ou l'autre formule et peuvent en changer durant l'année. Ce système est particulièrement utile aux personnes ayant des obligations familiales. Les femmes forment 70 pour cent de l'effectif de la HESS.
Dans le Département de formation continue, de services et de recherche, 13 étudiants et étudiantes ont obtenu un diplôme d'études postgrades dans le domaine «travail social dans de petites unités». Deux autres départements spécialisés respectivement dans l'action sociale communautaire et le management social ont ouvert leurs portes, de même que des cours postgrades, dont un sur l'aide aux victimes et un sur la médiation. Quant aux cours de formation continue prévus, ils ont pu avoir lieu à raison de 80 pour cent malgré la diminution des subventions des organismes publics et ils ont accueilli le nombre maximum de participants. Les effectifs en personnel du domaine des prestations de service ont augmenté avec l'ouverture de l'Institut de planification sociale et de management social.
La HESS a accueilli des étudiants venus de Berlin, Francfort, Fribourg-en-Brisgau, Potsdam, Ratisbonne, Eindhoven et Vienne, tandis que certains de ses étudiant(e)s poursuivaient leurs études à Buenos Aires, Santa Cruz (Bolivie), Cork (Irlande) et Edimbourg. La HESS a également participé à des séminaires dans le cadre du programme Erasmus à Strasbourg, Londres, Dublin et Ostrava. Aux séminaires organisés par la HESS ont assisté des hôtes venus d'Ecosse, d'Angleterre, d'Allemagne et des Pays-Bas. Une étudiante néerlandaise a effectué à la HESS et à «Contact» (centre spécialisé en matière de toxicomanie) une partie de son travail de diplôme sur la remise contrôlée d'héroïne en Suisse.
En 1998, la direction a essentiellement préparé l'affiliation de la HESS à la HES bernoise. Le contrat d'affiliation et la convention de prestations ont été élaborés d'entente avec la Direction de la santé et de la prévoyance sociale. L'introduction d'une comptabilité consolidée, exigée par la Confédération, a entraîné des investissements imprévus dans le domaine de l'informatique.

2.2.2.3 *Haute école de gestion HEG, Berne*

Pour la Haute école de gestion (HEG), l'exercice a été placé sous le signe de l'intégration à la HES bernoise. La direction, le personnel enseignant et l'administration ont été mobilisés au plus haut point par les modifications et les adaptations nécessaires. Ces changements ont bénéficié en priorité à la clientèle de l'école: étudiants et étudiantes des formations menant au diplôme (342 personnes, dont 216 à plein temps et 126 en cours d'emploi, l'ensemble étant réparti sur 14 classes), étudiants et étudiantes postgrades et partenaires issus des milieux économiques et de l'administration.
Les travaux ont d'abord consisté en une mise à jour de la formation menant au diplôme. A l'automne 1998, 137 nouveaux inscrits (dont 27 femmes) se sont ainsi vu proposer une nouvelle grille horaire et des programmes entièrement revus. La formation respecte désormais les critères figurant dans la législation sur les hautes écoles spécialisées. De plus, elle tient compte du bagage élargi des nouveaux étudiants et étudiantes puisque depuis l'automne 1998, l'essentiel des effectifs de première année est constitué par des titulaires de maturités professionnelles.
Par ailleurs, l'organisation de l'école a été modifiée au 1er octobre 1998 pour faciliter l'élaboration de projets. L'école pourra ainsi mieux servir les personnes qui y suivent une formation continue et les donneurs d'ordres des milieux économiques et administratifs. Des responsables internes ont mis sur pied un département de transfert technologique spécialisé dans la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des administrations publiques et les organisations apprenantes.
Les cours de formation continue «Brush up» et «Brush up finance», qui permettent une remise à niveau rapide et ciblée en économie d'entreprise, ont connu durant l'exercice une véritable expansion. Il en est allé de même des séminaires de formation continue destinés aux cadres des administrations communales.
Parmi les candidat(e)s à l'admission à l'école pour l'année 1998/1999 se trouvait pour la première fois une classe complète de titulaires de la maturité professionnelle. Les admissions sur examen sont donc de moins en moins nombreuses. En raison de la pénurie de places, douze titulaires d'une maturité professionnelle se sont vu proposer une place d'études pour la rentrée 1999, et cela malgré l'ouverture d'une deuxième classe pour les études en cours d'emploi.

2.2.2.4 *Ecole d'ingénieurs de Berne EIBE*

L'école d'ingénieurs de Berne (EIBE) a accueilli 90 nouveaux étudiants et étudiantes dans les filières menant au diplôme, au lieu de 107 l'année précédente. La filière de génie civil n'a pas pu être exploitée. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, 58 étudiants et 3 étudiantes étaient à l'honneur. L'effectif des étudiants et des étudiantes postgrades a augmenté, passant à plus de 400 et dépassant ainsi l'effectif des études sanctionnées par le diplôme. Outre ses programmes postgrades habituels, l'EIBE a proposé pour la première fois un cours sur la gestion de l'information en tant qu'élément de la gestion d'entreprise. En 1998, elle a délivré en tout 230 diplômes postgrades.
Dans les domaines du transfert de technologies, de la recherche appliquée et du développement, le chiffre d'affaires s'est accru, atteignant plus de 4 millions de francs. Durant l'exercice, plus de 70 projets ont été traités au profit du secteur public et d'entreprises privées, à parts égales. La plupart de ces projets relevaient des grands domaines de spécialité de l'école: génie médical, software engineering/banques de données, innovations en matière de produits au moyen des techniques CAx, réalité virtuelle, communication sans fil. Hôte de la société «Fraunhofer-Gesellschaft» à la foire de Hanovre 98, l'EIBE a présenté un système inédit de magasin de stockage automatique. Elle a également rendu publics d'autres projets aux salons de la technologie de Boston, de Zurich et de Bâle.
Le comité directeur de la «Gesellschaft für Technische Ausbildung GTA» (organisme de droit privé dont dépend l'EIBE) ainsi que la direction de l'école et l'association du personnel enseignant ont élaboré ensemble un dispositif de gestion intégrative. Dans ce cadre, ils ont fixé des stratégies à long terme, établi des principes de gestion unifiée et lancé à tous les niveaux un processus d'amélioration qui devra être continu. En outre, il faut mentionner les efforts entrepris pour harmoniser l'échelle salariale du personnel enseignant à titre principal à l'EIBE avec l'échelle salariale en vigueur dans les écoles d'ingénieurs cantonales. Cette harmonisation est décisive pour la mobilité du personnel enseignant de l'EIBE et elle facilitera les échanges de personnel enseignant au sein de la HES bernoise.
Le transfert du Département de mécanique dans un bâtiment industriel rénové (anciens Ateliers Schwob) a permis de réunir les deux sites de l'école et de créer de meilleurs postes de travail pour le transfert de technologies.
L'Association INGENA BERN, créée en 1998, est désormais l'interlocutrice de toutes les personnes qui entretiennent des liens avec l'école: anciens et nouveaux étudiant(e)s et enseignant(e)s, experts, partenaires, amis et bienfaiteurs. Elle compte déjà 200

membres. La Fondation INGENA BERN, sur le point de voir le jour, aura quant à elle pour objectif de soutenir les activités de l'école. Les entreprises lui accordent d'ores et déjà un soutien important: à la fin de l'exercice, le capital de fondation s'élevait déjà à 1,3 million de francs.

2.2.3 Hautes écoles affiliées assurant elles-mêmes leur financement

2.2.3.1 Haute école spécialisée fédérale de sport de Macolin HES-FS

En 1998, la Haute école spécialisée fédérale de sport de Macolin (HES-FS) a franchi une étape décisive: après la décision fondatrice prise en mars par le Conseil fédéral quant à la répartition des HES sur le territoire suisse, les bases légales concernant la HES-FS ont pu être adaptées et le contrat avec le canton de Berne en vue de l'affiliation à la HES bernoise a été conclu. La signature de tels accords entre des institutions de formation fédérales et le canton de Berne est une nouveauté. Elle a donc nécessité d'importants travaux préparatoires.
La filière de sport HES ouvrira ses portes à l'automne 1999. Le programme d'études a été mis au point en fonction, notamment, des résultats obtenus dans le cadre d'une filière pilote ouverte en 1996. Il tient compte des derniers développements dans la pratique du sport professionnel et de la structure des études en vigueur dans l'ensemble de la HES bernoise. Dans le même temps, la formation de sport HES sera plus étroitement associée à l'enseignement et à la recherche pratiqués à l'Institut du sport et des sciences sportives. Les inscriptions provisoires déjà enregistrées témoignent d'un intérêt marqué et durable à l'égard de cette filière.
Le second domaine de formation a également subi quelques modifications: on a remanié les modules de deux semaines destinés aux étudiant(e)s de sport des universités. Jusqu'ici, ces modules faisaient obligatoirement partie de la formation de professeur(e) d'éducation physique. Ils seront améliorés en 1999 et proposés à partir de 2000 comme modules d'études dans le cadre du réseau national des instituts universitaires de sport. Les membres de ce réseau se sont entendus sur des structures d'études communes de conception modulaire et ils se sont donné pour objectif la mise en place de centres de compétences. La HES-FS est pleinement intégrée à ce réseau.

2.2.3.2 Haute école suisse d'agronomie HESA, Zollikofen

La décision du 2 mars 1998 du Conseil fédéral a été un jalon important dans l'histoire de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) – tout comme dans celle de beaucoup d'autres établissements de même niveau. En effet, durant la première décennie de son existence, l'école a été une école de techniciens. Au cours des vingt années suivantes, elle a été une école d'ingénieurs. Désormais, la voici promue au rang d'établissement de formation HES pour l'agronomie et l'économie laitière.
La HESA est reconnue comme unité de la HES bernoise. Depuis début 1997, un contrat de coopération liait le gouvernement bernois et les membres du Concordat concernant le technicum agricole suisse. En avril 1998, ce contrat de coopération a été remplacé par un contrat de rattachement à la HES bernoise, conformément à l'article 48 de la loi cantonale sur les hautes écoles spécialisées. Ce contrat confère à la HESA le statut d'unité de la direction de la HES bernoise. Il octroie au directeur ou à la directrice de la HESA un siège au conseil de la HES. L'école demeure néanmoins sous la responsabilité du concordat dont font partie l'ensemble des cantons suisses et la Principauté du Liechtenstein. Bien que la coexistence d'organes relevant de la HES bernoise et d'organes relevant du concordat semble compliquée, l'expérience montre que le rattachement de la HESA à la HES bernoise est sans problèmes et fructueux.
Les cinq filières de la HESA ont été acceptées sans réserves comme filières HES par le Conseil-exécutif. Cela a été possible grâce à la réforme des plans d'études réalisée dès le début des années 90 en prévision de la création des hautes écoles spécialisées. Les adaptations nécessaires actuellement ne concernent donc pas les formations menant au diplôme. Il s'agit plutôt d'élargir les prestations de recherche appliquée, le programme de formation continue et les prestations de service. Bien qu'un grand nombre d'institutions du secteur agricole offrent des cours de formation continue ainsi que des prestations de recherche et de conseil, la HESA entend contribuer largement à la résolution des problèmes très divers que connaissent l'agriculture et l'économie laitière.
Depuis début 1998, la HESA dépend non plus de l'Office fédéral de l'agriculture mais de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. En outre, elle bénéficie désormais de l'aide à la recherche dispensée par la Commission pour la technologie et l'innovation.

2.2.3.3 Fondation Abegg de Riggisberg

En 1998, la filière de conservation et de restauration de textiles de la Fondation Abegg a renforcé la collaboration qu'elle pratiquait déjà de manière intensive depuis l'automne 1997 avec les deux autres filières de conservation/restauration de la HES bernoise. L'essentiel du volet pratique des études et les conférences spécifiquement consacrées aux textiles ont lieu à Riggisberg. Les autres branches des études de base interdisciplinaires sont dispensées à Berne. Cette nouvelle organisation de l'enseignement est maintenant bien établie. A la lumière des expériences faites, les cours de théorie ont été légèrement modifiés pour l'année 1998/1999, tant en matière d'organisation qu'en matière de contenus. En juin et en septembre ont eu lieu les premiers blocs de cours, qui font partie des études principales. Un séminaire interne a été organisé sur le thème des vêtements liturgiques et parements («Liturgische Gewandung und Paramentik»). Pour les textiles de la basse Antiquité («Spätantike Textilien»), la Fondation a fait appel à un professeur invité venu de Cologne, Madame Sabine Schrenk. En outre, toujours dans le cadre des études principales, deux étudiants ont pu suivre un cours spécial de deux semaines intitulé «Sessions techniques» au Centre International des Etudes de Textiles Anciens de Lyon. Enfin, en dehors de leurs activités d'enseignement, les responsables de la Fondation Abegg se sont largement consacrés aux activités de différents groupes de travail et commissions de la HES bernoise.

2.2.3.4 Haute école privée de gestion de Berne HEPG

La Haute école privée de gestion (HEPG) est née d'un partenariat entre diverses organisations qui souhaitaient parvenir à un rayonnement dans toute la Suisse. Ces partenaires sont non seulement le Centre Feusi de Berne et les écoles de cadres de Zurich et de Saint-Gall, institutions qui dispensent des formation de niveau HES, mais aussi, entre autres, l'Union suisse des arts et métiers (USAM) sise à Berne, l'Union Technique Suisse (UTS) à Zurich, l'Institut Romand de Promotion du Management de Lausanne et le Zentrum für Unternehmensführung de Thalwil.
Le projet soumis au Conseil fédéral par la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées, qui consistait à mettre sur pied sept hautes écoles spécialisées régionales, a obligé la Haute école privée de gestion à choisir l'une de ces HES pour y rattacher son siège. Son choix s'est porté sur la HES bernoise. Cette

décision s'est rapidement concrétisée grâce au bon vouloir de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Au printemps 1998, le «Verein Private Fachhochschule Wirtschaft», collectivité responsable de l'école, a conclu un contrat de rattachement avec le canton de Berne.
Le principal événement durant l'exercice a été l'approbation par le Conseil fédéral le 2 mars 1998 du choix de Berne comme site d'implantation des filières d'études de la HEPG.
La HEPG a dispensé ses premières formations HES à l'automne 1997 à Zurich et à l'automne 1998 sur les autres sites. Fin 1998, 80 étudiants et étudiantes étaient immatriculés à la HEPG en vue de la préparation d'un diplôme, et 800 dans les formations postgrades menant au titre d'ingénieur en économie UTS. Enfin, la HEPG exploite, en commun avec la Haute école de gestion et l'Ecole d'ingénieurs de Berne, un centre de transfert auquel participe la Coopérative bernoise pour le transfert de technologie BETECH et le Centre des Fondateurs de Berne.

2.2.4 Rapports des commissions et des groupes de travail

Durant l'exercice, les commissions et les groupes de travail suivants ont commencé ou poursuivi leurs travaux:
Le groupe de travail Informatique de la HES bernoise coordonne la mise en œuvre et l'achat de logiciels. Durant l'exercice, il a pu conclure à bon compte un assez grand nombre de contrats de licence (dont certains en association avec l'Université de Berne).
Le groupe de travail R&D/Transfert de connaissances et de technologies a établi des principes de collaboration entre les écoles affiliées et des partenaires externes. Cette collaboration doit avoir lieu dans le cadre de réseaux de compétence (les écoles affiliées à la HES bernoise veulent jouer un rôle dans 29 réseaux d'ampleur régionale et nationale). Ce groupe de travail élabore également des bases de gestion en vue d'une meilleure mise en réseau des compétences, de leur concentration et de leur orientation ciblée.
La Commission d'immatriculation a élaboré un règlement d'admission et fixé la procédure d'admission à l'intention du conseil de l'école. En outre, elle a préparé une documentation sur l'expérience professionnelle requise des étudiants et des étudiantes avant leur admission, ainsi qu'une liste des professions ad hoc, à l'intention des organes directeurs.
Le groupe de travail Développement de la qualité a soumis au conseil de l'école un projet de système d'assurance et d'amélioration de la qualité portant sur toutes les activités de la HES bernoise. Le conseil de l'école a approuvé le projet et les objectifs. A l'automne 1999, le groupe de travail testera son système dans deux écoles pilotes.
Le groupe de travail Crédits ECTS (European Credits Transfer System) a commencé ses travaux pour établir une description unifiée des filières et leur attribuer des points de crédit conformément au système européen ECTS. Les interlocuteurs extérieurs à la HES pourront ainsi se faire une idée précise du niveau et du contenu des filières de la HES bernoise et les étudiants désireux de poursuivre leurs études dans d'autres hautes écoles verront leur bagage reconnu.
Le groupe de travail SRI gère le système de relevé individuel des heures de travail du personnel enseignant (SRI). Ce système a été introduit à l'échelle de la HES à l'automne 1998. Il permet de répartir les mandats entre les membres du personnel enseignant selon des règles unifiées.

2.2.5 Rapports des domaines

Pour tirer le meilleur parti des synergies existant entre les douze écoles affiliées à la HES, on a mis en œuvre un certain nombre de nouveaux instruments d'organisation. Les filières de même nature implantées dans différentes écoles ont été regroupées par domaines. Chaque domaine est pourvu d'une direction et se voit attribuer un mandat annuel de prestations. Les domaines sont chargés de promouvoir leurs compétences techniques, de déterminer leurs propres points forts et de les coordonner.
Par analogie, on a regroupé les enseignants spécialistes de disciplines données au sein de la HES (disciplines qui ne constituent pas à elles seules des filières d'études). Ces groupes ont eux aussi pour tâche d'accroître leurs compétences et de veiller à la mobilité du personnel enseignant entre les différentes écoles affiliées.

2.3 Projets importants

2.3.1 Planification stratégique

Le conseil de l'école entend doter la HES d'une stratégie unifiée et favoriser son développement ciblé. Il a donc décidé durant l'exercice d'élaborer une planification stratégique. D'ici à l'automne 1999, celle-ci devrait dresser un tableau contraignant du profil que l'école devra posséder au milieu de la prochaine décennie.

2.3.2 Identité visuelle de la HES bernoise

La HES bernoise a dû en priorité se doter d'une identité visuelle. Son logo a fait l'objet d'un concours, remporté par une agence de création graphique bernoise. Il s'inspire de la sphère, élément central du microcosme et du macrocosme, et des structures moléculaires, sur lesquelles la nature repose entièrement. La rangée de sphères supérieure symbolise l'unité de la HES bernoise. Le niveau inférieur suggère l'affiliation de différentes écoles. Certains établissements sont encore en train d'intégrer cette nouvelle identité visuelle, modifiant matériel de correspondance, panneaux et inscriptions. Cependant, dans la plupart des écoles, ces adaptations sont déjà terminées.

2.3.3 Comptabilité consolidée

En 1998, la HES bernoise a doté presque toutes ses écoles affiliées d'un mode unifié de calcul des coûts. Ce pas important est la conséquence de l'instauration d'un nouveau mode de calcul des subventions fédérales. La Confédération est en effet passée d'une comptabilité traditionnelle à une comptabilité analytique, et elle accorde désormais des subventions forfaitaires par étudiant. Il est ainsi possible désormais, grâce à un logiciel de comptabilité, de calculer le coût de revient exact d'un étudiant ou d'une étudiante HES à un moment précis, et ce pour 98 pour cent de l'effectif estudiantin. Mieux: les charges et les revenus de la recherche appliquée et du développement, de la formation continue et des prestations de service, seront transparents à partir du 1er janvier 1999. Parallèlement à la comptabilité analytique, on a mis en place dans toute la HES une comptabilité financière unifiée qui va devenir un instrument privilégié de gestion financière.

2.4 Convention de prestations

La loi et l'ordonnance cantonales prévoient la conclusion de conventions de prestation. Les expériences pratiquées avec deux écoles dans le cadre du projet «NPM INS» sont un précédent utile à cet égard. 1999 verra la conclusion avec la Direction de l'instruction publique de conventions de prestations à caractère obligatoire pour l'ensemble de la HES bernoise.

2.5 Ressources humaines

2.5.1 Vue d'ensemble

La Haute école spécialisée bernoise comprend environ 380 enseignants et enseignantes pour approximativement 260 postes à plein temps. 10 pour cent du personnel enseignant est féminin (soit environ 8% des 260 postes à plein temps).
La plupart du personnel de la HES étant employé dans plusieurs domaines, il est impossible d'opérer une classification stricte entre membres du corps intermédiaire supérieur et inférieur, personnel technique et personnel administratif. Un tableau à la fin du rapport donne une meilleure vue de l'ensemble.

2.5.2 Changements dans le personnel d'encadrement

La composition du conseil de l'école a changé à deux reprises durant l'exercice. Son président, le conseiller d'Etat sortant Peter Schmid, a démissionné fin décembre 1998 suite à son départ du Conseil-exécutif. Quant à Monsieur Urs Schwaller, démissionnaire du conseil de la HES bernoise en raison de ses obligations au sein du Conseil d'Etat fribourgeois, il a été remplacé par Monsieur Pascal Corminbœuf, également conseiller d'Etat du canton de Fribourg. Au plan opérationnel, le conseil de la HES bernoise a repourvu deux postes clés. Depuis le 20 avril 1998, l'Ecole d'ingénieurs de Bienne est dirigée par la députée Christine Beerli. En été 1999, le directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Berthoud prendra sa retraite et sera remplacé par Madame Renata G. Mathys.

2.5.3 Amélioration de la représentation et du statut professionnel des femmes

La nomination de Christine Beerli au poste de directrice de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne et celle de Renata Mathys à la tête de l'Ecole d'ingénieurs de Berthoud assurent la présence de deux femmes au sein de la direction de la HES, portant à 15 pour cent environ le degré de féminisation de cet organe. Dans les filières d'études, la proportion d'étudiantes est très variable. Pour l'ensemble de la HES elle est de 15 pour cent environ grâce aux effectifs féminins de la Haute école de service social et de la Haute école d'arts appliqués. Néanmoins, si l'on exclut ces deux filières, l'effectif d'étudiantes préparant le diplôme n'est que de 7,5 pour cent. Le groupe de travail pour l'égalité des femmes et des hommes au sein de la HES, fondé en 1998, va élaborer des mesures destinées à augmenter la part des femmes dans tous les domaines.

Berne, le 19 mars 1999

Le directeur de l'instruction publique: *Annoni*